

— ENCADREMENT



Une équipe pluridisciplinaire accompagne chaque bénéficiaire avec bienveillance et exigence.

Notre priorité : garantir un cadre sécurisant, favoriser l'autonomie et soutenir les projets de vie.

L'équipe institutionnelle est composée de :

- Un directeur général ;
- Un directeur de département ;
- Un responsable de service ;
- Un responsable PMS ;
- Des chefs -éducateurs ;
- Des éducateurs spécialisés ;
- Des psychologues ;
- Des assistants sociaux ;
- Un logopède ;
- Un psychomotricien ;
- Des infirmiers ;
- Des services « supports ».

**PLURIDISCIPLINARITÉ
TRANSVERSALITÉ**



Ne laissez pas ces cases vides...

Aidez-nous à poursuivre nos projets et faites un don sur le compte :

BE07 7765 9157 0866

(fiscalement déductible à partir de 40,00 €)



NICOM



Service Résidentiel pour Jeunes
Agrément MAH244

Rue Cardijn, 6 / 5364 Schaltin
+32 83 61 11 88

srj.horizons@asblfja.be



Siège social

Rue Cardijn, 6 / 5364 Schaltin
+32 83 61 11 88

info.fja@asblfja.be

Scannez pour visiter
notre site internet



Service Résidentiel pour Jeunes (SRJ) « Horizons »

📍 Schaltin (Hamois)



Agréé par l'AViQ (MAH244)



Conventionné par l'ARS

www.asblfja.be



**SRJ
HORIZONS**
ASBL FJA

— FONCTIONNEMENT



Mission

Offrir, en résidentiel, un accompagnement spécialisé médico-psycho-socio-éducatif à visée thérapeutique à de jeunes garçons de 6 à 25 ans présentant des troubles caractériels, pouvant être associés à un état névrotique ou prépsychotique, qui perturbent leur socialisation et leur accès aux apprentissages.



Vision

Etre un service de qualité engagé dans l'accompagnement de jeunes nécessitant un cadre de vie structurant, pluridisciplinaire intensif et adapté dans le respect de leur personne et de leurs références et valeurs socio familiales.



Valeurs

- Individualisation de l'accompagnement ;
- Structure sécurisante ;
- Contenance bienveillante ;



— PUBLIC ACCUEILLI



SRJ agréé pour des « mineurs d'âge atteints de troubles caractériels présentant un état névrotique ou prépsychotique et nécessitant une éducation appropriée » (AR n°8 du 10.01.67).

- Troubles du comportement et de l'identité, ou troubles caractériels ;
- Troubles liés à un état prépsychotique ou état limite ;
- Troubles liés à une problématique abandonnique ou troubles de l'attachement ;
- Troubles liés à une problématique de Double Diagnostic.

— CRITÈRES D'ADMISSION

- En capacité d'apprentissage scolaire ;
- Originaire de Belgique ou des Hauts-de-France ;
- Handicap reconnu par l'AViQ (cat. 140, 111 ou 112) ou notification MDPH (orientation IME ou ITEP).



**SRJ
HORIZONS**
ASBL FJA



±70

Bénéficiaires
(garçons de 6 à 25 ans)



4

Unités de vie

*Projets personnalisés
visant à renforcer
l'autonomie et l'insertion
sociale de chaque jeune.*



— ACCOMPAGNEMENT, PARTENARIATS ET RÉSEAU

Le service propose un accompagnement psycho-médico-socio-éducatif intensif et individualisé, comprenant des activités éducatives, thérapeutiques et sociales adaptées aux besoins spécifiques de chaque jeune.

Afin d'assurer une prise en charge cohérente et complète, le SRJ travaille entre autres en collaboration avec :

- Les familles ;
- Les écoles ;
- Le médecin coordinateur ;
- Le secteur de la protection de l'enfance (belge et français) ;
- Le secteur de la pédopsychiatrie ;
- Les centres thérapeutiques ;
- Le secteur culturel, sportif et récréatif.